

## HORAIRES DES TRANSPORTS POUR LES ÉLÈVES DE GRUYÈRES

ALLER	Lundi à vendredi	
	Matin	Après-midi
Molésou Village	07.44	13.41
La Loue	07.51	13.48
Pringy-village	07.52	13.49
Gruyères gare	07.55	13.52
Gruyères ville	07.58	13.55
Epagny village	08.03	14.00

RETOUR	Lundi à vendredi	
	Matin	Après-midi
Epagny village	*11.58	16.00
Gruyères gare	12.05	16.02
Gruyères ville	12.08	16.05
Pringy-village	12.11	16.08
La Loue	12.13	16.10
Molésou Village	12.21	16.18

ALLER	Lundi à vendredi	
	Matin	Après-midi
Broc Prâ-Déré	07.55	14.00
Epagny	07.58	14.03

RETOUR	Lundi à vendredi	
	Matin	Après-midi
Epagny	*11.58	15.55
Broc Prâ-Déré	12.01	15.57

\* même bus



Direction – Christophe Dafflon  
Route de Duvillard 3 – 1663 Epagny

Tél. 078 616 87 01 / [dir.ep.gruyereslepaquier@edufr.ch](mailto:dir.ep.gruyereslepaquier@edufr.ch)  
[www.ecolegruyereslepaquier.ch](http://www.ecolegruyereslepaquier.ch); [www.fr.ch/osso](http://www.fr.ch/osso)

# ECOLE Gruyères – Le Pâquier



Année scolaire  
2023-2024

## CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

24.08.23	Début de l'année scolaire – 1 <sup>er</sup> jour de classe
25.08.23 (matin)	Jour de la rentrée pour les 1H
16.10.23 au 27.10.23	Congé - Vacances d'automne
01.11.23	Congé - Toussaint
08.12.23	Congé - Immaculée Conception
25.12.23 au 05.01.24	Congé - Vacances de Noël
12.02.24 au 16.02.24	Congé - Vacances de Carnaval
29.03.23 au 12.04.24	Congé - Vacances de Pâques
01.05.23	Congé - Chant du 1 <sup>er</sup> mai
09.05.24	Congé - Ascension
10.05.24	Congé - Pont de l'Ascension
20.05.24	Congé - lundi de Pentecôte
30.05.24	Congé - Fête Dieu
31.05.24	Congé - Pont de la Fête Dieu
05.07.24	Dernier jour de classe



### HORAIRES SCOLAIRES

Matin	08h10 – 11h50
Après-midi	14h10 – 15h50

Congé pour tous      mercredi après-midi

### ALTERNANCES 1H-2H

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	1-2H	2H	1H	2H	1-2H
Après-midi	2H	1H	congé	2H	2H

### ALTERNANCES 3H-4H

Alternances      3H - mardi matin et jeudi matin  
                         4H - mardi après-midi et jeudi après-midi

Les alternances sont maintenues toute l'année, malgré les différents congés du calendrier scolaire (art. 35 RLS).

## SPORT ET CULTURE

Des activités sportives et culturelles collectives à l'établissement scolaire sont prévues tout au long de l'année scolaire. En dehors de ces activités collectives, chaque enseignant organise ses propres activités avec sa classe.

### ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'accueil a pour mission d'assurer la garde des enfants en dehors des heures de classe, de leur fournir des repas équilibrés ainsi que de favoriser leur développement par des activités adaptées à leur âge.



Gruyères : AES « Les Barboutsè »

Responsable : Sharon André-Clerc

Tél. 078 922 40 13 / [aeslesbarboutse@gmail.com](mailto:aeslesbarboutse@gmail.com)



Le Pâquier : AES Le Pâquier

Responsable : Yvette Barbey

Tél. 078 943 98 80 / [aes@lepaquier.ch](mailto:aes@lepaquier.ch)

### SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

A pied plutôt qu'en voiture !

Le Pédibus (pour les 4-8 ans) fonctionne grâce à des groupes d'adultes qui accompagnent les enfants à pied, depuis leur quartier d'habitation jusqu'à l'école.

Renseignements, participation :

Coordination Pedibus Fribourg / ATE

Tél. 076 430 05 58 / [fribourg@pedibus.ch](mailto:fribourg@pedibus.ch)

[www.pedibus.ch](http://www.pedibus.ch)



Bienvenue aux élèves de 1H !

# Horaires école de Duvillard (site d'Epagny)

## Horaires éducation physique

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h10 09h00	1-2HF	3-4HA	7HA	8HA	1-2HA
09h00 09h50	1-2HF	3-4HA	7HA	8HA	1-2HA
10h10 11h00	1-2HC	5HA	6HA	4HA	1-2HB
11h00 11h50	1-2HC	5HA	6HA	4HA	1-2HB
14h10 15h00	6HA	3HA		3HA	7HA
15h00 15h50	8HA	3HA		5HA	4HA

### Matériel pour la gymnastique :

Une tenue de gymnastique (T-shirt, short ou training).

### 1H et 2H

1 paire de ballerines pour la rythmique et la gymnastique.

### 3H à 8H

Chaussures de sport qui ne laissent pas de traces sur le sol à employer uniquement en salle.

Linge de bain pour la douche obligatoire (de 3H à 8H).

## Horaires AC

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h10 09h00	4HA	7HA		5HA	
09h00 09h50	4HA	7HA		5HA	
10h10 11h00	3HA	7HA		6HA	
11h00 11h50	3HA	8HA		6HA	
14h10 15h00	3-4HA	8HA			
15h00 15h50	3-4HA	8HA			

## Horaires de piscine

Toutes les classes (sauf les élèves de 1H) se rendront à la piscine 5 fois durant l'année scolaire, soit le lundi matin, soit le mardi matin.

	Classes	Lundi	Classes	Mardi
28 août 2023	3HA-5HA	08h30-10h00		
4 septembre 2023	3HA-5HA	08h30-10h00		
11 septembre 2023	3HA-5HA	08h30-10h00		
18 septembre 2023	3HA-5HA	08h30-10h00		
25 septembre 2023	3HA-5HA	08h30-10h00		
3 octobre 2023			3-4HA-6HA	09h40-11h00
10 octobre 2023			3-4HA-6HA	09h40-11h00
31 octobre 2023			3-4HA-6HA	09h40-11h00
7 novembre 2023			3-4HA-6HA	09h40-11h00
14 novembre 2023			3-4HA-6HA	09h40-11h00
21 novembre 2023			4HA-8HA	09h40-11h00
28 novembre 2023			4HA-8HA	09h40-11h00
5 décembre 2023			4HA-8HA	09h40-11h00
12 décembre 2023			4HA-8HA	09h40-11h00
16 avril 2024			4HA-8HA	09h40-11h00
23 avril 2024			2HA-B-C-F - 7HA	09h40-11h00
30 avril 2024			2HA-B-C-F - 7HA	09h40-11h00
7 mai 2024			2HA-B-C-F - 7HA	09h40-11h00
14 mai 2024			2HA-B-C-F - 7HA	09h40-11h00
21 mai 2024			2HA-B-C-F - 7HA	09h40-11h00

### Remarque :

Le transport s'effectue en bus. Les élèves se rendent à l'école selon l'horaire habituel. Tous les élèves doivent avoir un bonnet de bain. Le port de lunettes de natation est interdit sauf sur prescription médicale.

## Horaires école du Pâquier (site du Pâquier)

### Horaires éducation physique

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h10 -09h00	Rythmique	5HB		6HB	1-2HD
09h00-09h50	Rythmique	5HB	5HB	6HB	1-2HD
10h10-11h00	Rythmique	7HB	4HB/3HB		1-2HE
11h00-11h50	Rythmique	7HB	4HB/6HB/7HB	8HB	1-2HE
14h10-15h00		8HB			3HB
15h00-15h50	4HB	8HB			3HB

#### Remarques :

Les enfants se changent tous entre le cours de gymnastique et le retour en classe (sauf les élèves 1H-2H qui viennent à l'école déjà en tenue de sport, et repartent aussi en training à la maison). Certaines classes font la 3<sup>ème</sup> unité de gymnastique à l'extérieur ou en salle, cette unité apparaît sur cet horaire mais les jours peuvent varier selon la météo.

#### Matériel pour la gymnastique :

Une tenue de gymnastique (T-shirt, short ou training).

#### 1H et 2H

Des ballerines pour la rythmique + des baskets AVEC VELCRO pour la gymnastique.

#### 3H à 8H

Chaussures de sport qui ne laissent pas de traces sur le sol à employer uniquement en salle.

Linge de bain pour la douche obligatoire (de 3H à 8H).

### Horaires AC

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h10-09h00	6HB		7HB	8HB	3HB
09h00-09h50	6HB		7HB	8HB	3HB
10h10-11h00			7HB	8HB	4HB
11h00-11h50					4HB
14h10-15h00				5HB	
15h00-15h50				5HB	

### Horaires de piscine

Toutes les classes (sauf les classes 1H) se rendront à la piscine 5 fois durant l'année scolaire, soit le lundi matin, soit le mardi matin.

	Classes	Lundi	Classes	Mardi
28 août 2023	3HB-7HB	09h55-10h55		
4 septembre 2023	3HB-7HB	09h55-10h55		
11 septembre 2023	3HB-7HB	09h55-10h55		
18 septembre 2023	3HB-7HB	09h55-10h55		
25 septembre 2023	3HB-7HB	09h55-10h55		
3 octobre 2023			6HB-8HB	08h40-09h40
10 octobre 2023			6HB-8HB	08h40-09h40
31 octobre 2023			6HB-8HB	08h40-09h40
7 novembre 2023			6HB-8HB	08h40-09h40
14 novembre 2023			6HB-8HB	08h40-09h40
21 novembre 2023			4HB-5HB	08h40-09h40
28 novembre 2023			4HB-5HB	08h40-09h40
5 décembre 2023			4HB-5HB	08h40-09h40
12 décembre 2023			4HB-5HB	08h40-09h40
16 avril 2024			4HB-5HB	08h40-09h40
23 avril 2024			2HD-2HE	08h40-09h40
30 avril 2024			2HD-2HE	08h40-09h40
7 mai 2024			2HD-2HE	08h40-09h40
14 mai 2024			2HD-2HE	08h40-09h40
21 mai 2024			2HD-2HE	08h40-09h40

#### Remarque :

Le transport s'effectue en bus. Les élèves se rendent à l'école selon l'horaire habituel. Tous les élèves doivent avoir un bonnet de bain. Le port de lunettes de natation est interdit sauf sur prescription médicale.

CLASSES	BÂTIMENT		TITULAIRE
	Gruyères	Le Pâquier	
1H-2H A	X		Anne-Françoise Aubry Régine Schafer
1H-2H B	X		Sophie Pambianchi Nicole Kilchoer
1H-2H C	X		Julie Schneider
1H-2H D		X	Victorine Tille
1H-2H E		X	Sandrine Delacour Catherine Gremaud
1H-2H F	X		Lauriane Overney
3H A	X		Joëlle Andrey Valérie Castella Duding
3H B		X	Nadine Grandjean Isabelle Allen
3H-4H A	X		Alexandra Streich
4H A	X		Anne Rime Laetitia Bourguet
4H B		X	Christelle Gachoud Isabelle Oberson
5H A	X		Anita Philipona
5H B		X	Marie-Eve Bugnard
6H A	X		Nathalie Helbling Céline Collaud Snga

CLASSES	BÂTIMENT		TITULAIRE
	Gruyères	Le Pâquier	
6H B		X	Claire Henzelin Caroline Castella
7H A	X		Denis Brechbühl
7H B		X	Mélanie Rolle Claire Henzelin
8H A	X		Frédéric Schafer
8H B		X	Jean-Baptiste Magnin
Enseignantes (FLS)	X	X	Anne-Françoise Aubry Catherine Gremaud
Enseignantes spécialisées	X X	X X	Miranda Morina Chantal Frossard
Enseignantes AC	X X	X X X	Huguette Beaud Isabelle Oberson Sonia Schenkli
TSS	X	X	Marion Pythoud

\* Les TSS Travailleuse sociale en milieu scolaire se situent à l'intersection entre l'école, l'élève et sa famille. Ils et elles soutiennent l'école dans la détection précoce, la prise en charge et le traitement de problèmes sociaux ou de problèmes de comportement qui mettent en danger l'intégration scolaire des élèves et péjorent le climat scolaire, dont les conditions d'enseignement. Les TSS soutiennent le corps enseignant et les parents dans le mandat éducatif.

## Le Mot du Directeur

Chers Parents,

Le bulletin de cette année vous parvient en format réduit. Vous y trouverez uniquement des renseignements à garder sous la main (ou à afficher sur le réfrigérateur !) : horaires, coordonnées, formulaire d'absences, etc. Pour d'autres informations, le site internet de l'école [www.ecolegruyereslepauquier.ch](http://www.ecolegruyereslepauquier.ch) est à votre disposition.

Pour cette rentrée scolaire 23/24, nous compterons deux classes de plus que l'année passée, soit 19 classes qui accueilleront près de 370 élèves. Ainsi, je souhaite la bienvenue à Mme Lauriane Overney qui enseignera en 1H-2H ainsi qu'à Mme Claire Henzelin qui rejoint à nouveau l'établissement pour enseigner en 6H. Enseignante spécialisée depuis de nombreuses années, Mme Christine Vial poursuivra son activité dès le mois d'août dans deux autres établissements. Je tiens à la remercier pour son travail auprès des élèves qu'elle a accompagnés et lui souhaite une toute belle continuation.

L'année scolaire s'est en partie clôturée par une touche musicale, avec le concert des élèves 5H à 8H, bien après celui de Noël proposé par les plus jeunes. Deux moments durant lesquels tous les élèves, de l'ensemble du cercle scolaire, ont enchanté les oreilles et charmé les cœurs. Ces événements sont représentatifs d'un travail assidu qui nécessite que chaque élève, soutenu au quotidien par son enseignant ou son enseignante, mobilise ses compétences sociales et cognitives pour concrétiser ce type de projet collectif. Chanter en harmonie, tout comme jouer, apprendre et vivre en harmonie, sont des engagements forts et bénéfiques, que je souhaite à chaque élève pour la rentrée prochaine.

La reprise est fixée au jeudi 24 août 2023. Très bel été à vous, Chers Parents, ainsi qu'à vos familles.

Christophe Dafflon, directeur

## Information concernant les jours de la rentrée des élèves de 2H

Chers Parents,

Lors de la rentrée du jeudi 24 août 2023, vos enfants de 2H viennent en classe selon l'horaire habituel.

Cependant, le vendredi 25 août 2023 exceptionnellement vos enfants de 2H n'auront pas l'école le vendredi matin, mais uniquement le vendredi après-midi.

Le vendredi matin sera consacré uniquement à l'accueil des élèves de 1H.



Ce formulaire est à compléter pour l'annonce d'une **absence** (type dentiste, médecin, thérapeute, enterrement) ainsi que pour l'annonce (au moins une semaine à l'avance) de la prise d'un **demi-jour joker** (maximum 4 par année scolaire).

**Ce formulaire doit être transmis à l'enseignant/e de votre enfant.**

----- Formulaire ✂ -----

**Votre enfant** Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

**Absence** (type dentiste, médecin, thérapeute, enterrement)

- Jour et date \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_
- Motif \_\_\_\_\_

**Demi-jour joker**

- Nombre de demi-jours joker concernés (cocher)  1  2  3  4
- Jour/s et date/s \_\_\_\_\_
- Matin et/ou après-midis \_\_\_\_\_

**Signature du représentant légal :** ..... **et date :** .....

----- Formulaire ✂ -----

**Votre enfant** Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

**Absence** (type dentiste, médecin, thérapeute, enterrement)

- Jour et date \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_
- Motif \_\_\_\_\_

**Demi-jour joker**

- Nombre de demi-jours joker concernés (cocher)  1  2  3  4
- Jour/s et date/s \_\_\_\_\_
- Matin et/ou après-midis \_\_\_\_\_

**Signature du représentant légal :** ..... **et date :** .....

----- Formulaire ✂ -----

**Votre enfant** Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

**Absence** (type dentiste, médecin, thérapeute, enterrement)

- Jour et date \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_
- Motif \_\_\_\_\_

**Demi-jour joker**

- Nombre de demi-jours joker concernés (cocher)  1  2  3  4
- Jour/s et date/s \_\_\_\_\_
- Matin et/ou après-midis \_\_\_\_\_

**Signature du représentant légal :** ..... **et date :** .....